

## LE HARCÈLEMENT, MÉTHODE DE MANAGEMENT TROP SOUVENT UTILISÉE À L'HÔPITAL

EXPRESSION

Le drame récent survenu à l'hôpital Georges Pompidou était prévisible. La CGT constate une dégradation des relations sociales à l'hôpital depuis des années et est de plus en plus souvent sollicitée pour aider des médecins hospitaliers en difficulté. Nous avons clairement indiqué à la Ministre de la santé, dès sa prise de fonction, que globalement la situation à l'hôpital s'apparentait largement à celle connue à France Télécom-Orange en ce qui concerne la souffrance au travail et le harcèlement par la hiérarchie. Pour nous, les causes étaient clairement identifiées : d'une part, le renforcement des pouvoirs de la structure médico-administrative avec le directeur et le directoire, incluant le président de CME et les chefs de pôle, d'autre part, la politique d'austérité imposée à l'hôpital-entreprise producteur de soins renforcé par la loi HPST.

Pour la CGT, il ne s'agit pas de chercher des boucs émissaires, mais bien de remettre en cause un système à l'origine de la concentration des pouvoirs dans les mains de quelques personnes, sans aucun contre-pouvoir véritable. Un système autoritaire, en contradiction avec les valeurs humanistes qui fondent la médecine, où seule la performance individuelle compte, dans un contexte de concurrence, de « flicage » et d'objectifs avec obligation de résultats basée sur des critères uniquement financiers.

Par ailleurs, les directions d'établissement jouent trop souvent la carte de l'opposition entre les personnes, dans un contexte d'enjeux de pouvoir qui créent des situations d'une violence extrême. Cet état de fait est exacerbé dans les CHU où le fonctionnement trop souvent clanique aboutit à l'exclusion et au rejet de toute personne qui n'adhère pas au système mandarinal, héritage suranné des ordonnances de 1958 (dites « Debré »), qui est aujourd'hui sclérosant et mortifère pour notre système de santé.

A l'hôpital, les médecins doivent être des salariés comme les autres, avec des devoirs mais aussi des droits qui puissent les protéger. Des réformes sont nécessaires et nous avons mis sur la table des propositions depuis de nombreuses années :

- Les structures de représentation des médecins, comme la CME, ne doivent pas fonctionner sur la base d'un système censitaire qui octroie une surreprésentation de droit aux responsables de structures. La démocratie doit être respectée : une personne égale une voix.
- Les médecins doivent être représentés au CHSCT comme tous les salariés de l'hôpital par des collègues élus sur des listes syndicales.

► La médecine du travail doit être renforcée pour jouer pleinement son rôle en toute indépendance vis-à-vis des directions et des responsables médicaux de structures.

► La protection fonctionnelle doit être inscrite dans le statut des médecins hospitaliers au même titre que ce qui existe pour l'ensemble des agents publics et le Centre National de Gestion (CNG) doit assurer une assistance à tous les praticiens qui en font la demande.

Plus globalement, nous considérons que des réformes profondes sont nécessaires et que les différentes propositions d'audit, de dispositifs d'alerte, de meilleure définition des responsabilités managériales... ne sont que de la poudre aux yeux qui, au mieux, traitera transitoirement certains symptômes, mais ne guérira pas la maladie. L'hôpital doit redevenir un lieu de soin qui place le patient au centre de ses préoccupations, ce qui implique que les professionnels de santé, notamment les médecins, puissent travailler dans le calme et la sérénité. Ce projet doit primer sur les objectifs de production et de plans de retour à l'équilibre sans fin, qui constituent l'alpha et l'oméga de managers administratifs et médicaux utilisant les pires procédés d'un management autoritaire et sans âme.

Nous n'avons pas besoin aujourd'hui de nouvelles enquêtes, audits ou groupes de réflexion pilotés par de soi-disant experts pour trouver des solutions. Il faut écouter les professionnels de terrain qui sont attachés aux valeurs du service public et de l'intérêt général. Ce qui n'a pas été fait dans le cadre de l'élaboration de la Loi Santé qui aggrave toutes les tares contenues dans la loi HPST. C'est la raison pour laquelle nous demandons son retrait et l'élaboration d'une véritable réforme de notre système de santé répondant réellement aux besoins de la population en assurant aux professionnels des conditions d'exercice adaptées.

Il y a urgence avant que d'autres drames ne surviennent. Nous invitons toute personne se sentant en danger à nous contacter pour une aide immédiate.

Ce n'est que par l'action collective que nous pourrions faire évoluer la situation. C'est pourquoi, la CGT, à la différence des organisations catégorielles, sera toujours au service de l'ensemble des salariés, médecins et personnels hospitaliers, sans distinction.

*Contact : Christophe Prudhomme (06 83 25 98 90)*